



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>2716</b>	De <b>Mme Angélique Ranc</b> ( Rassemblement National - Aube )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transition écologique et cohésion des territoires		<b>Ministère attributaire</b> > Transition écologique et cohésion des territoires
<b>Rubrique</b> > énergie et carburants	<b>Tête d'analyse</b> > Lieux de construction des six à quatorze réacteurs nucléaires EPR prévus	<b>Analyse</b> > Lieux de construction des six à quatorze réacteurs nucléaires EPR prévus.
Question publiée au JO le : <b>01/11/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>12/01/2024</b> Date de renouvellement : <b>07/02/2023</b> Date de renouvellement : <b>27/06/2023</b> Date de renouvellement : <b>17/10/2023</b> Date de renouvellement : <b>23/01/2024</b> Date de renouvellement : <b>11/06/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Angélique Ranc attire l'attention de M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur la construction de 6 à 14 nouveaux réacteurs nucléaires EPR d'ici 2050 annoncée par Emmanuel Macron en février 2022. D'après le rapport des « travaux relatifs au nouveau nucléaire », EDF estime la mise en service des trois premières paires d'EPR 2 entre 2037 et 2044 pour un coût de 51,7 milliards d'euros. Les trois sites sélectionnés pour la construction de ces nouveaux réacteurs sont la centrale nucléaire de Penly (Seine-Maritime), celle de Gravelines (Nord) et celle du Bugey (Ain) ou de Tricastin (Drôme). Par quelles procédures et sur quels critères ces sites ont-ils été sélectionnés? Enfin, s'agissant de la potentielle construction de 8 autres réacteurs, où en est-on ? Un appel à candidatures est-il prévu pour les villes intéressées telles que Nogent-sur-Seine, qui possède déjà deux réacteurs ? Elle lui demande des précisions à ce sujet.